



Envoie d'une commande non désirée

Par **Vazaha**, le **07/03/2012** à **21:27**

Bonjour,

J'ai récemment commandé un produit sur internet au prix de 32,50€.

Le montant m'a été débité mais à l'ouverture du colis, je me suis aperçu que ce n'était pas le produit que j'avais commandé que l'on m'avait envoyé, mais un autre bien différent qui vaut 150€, il y a eu erreur de leur part.

Donc ma question est: Puis-je garder le colis réceptionné?

Merci d'avance pour votre réponse.

Par **pat76**, le **08/03/2012** à **19:33**

Bonjour

Vous avez signé un bon de livraison, vous avez vérifié le produit devant le livreur?

Par **Vazaha**, le **08/03/2012** à **19:50**

Bonjour,

tout d'abord merci et pour répondre à votre question oui j'ai signé devant le livreur un bon et non je n'ai pas vérifié le produit devant lui.

On me conseille de ne rien dire, mais ne suis-je pas en tort si le vendeur s'aperçoit qu'il a fait une erreur et que je ne l'ai pas contacté?

Par **pat76**, le **09/03/2012** à **13:41**

Bonjour

La référence de l'article est précisée sur le bon de livraison, elle correspond à votre commande ou à celle du matériel livré?

Par **Vazaha**, le **09/03/2012** à **17:09**

Bonjour,

le vendeur m'a contacté et un accord a été trouvé.
Merci quand même de vos réponses!